

REPUBLIQUE GABONAISE  
UNION – TRAVAIL – JUSTICE

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE (PR)

-----  
AGENCE NATIONALE DE PROMOTION  
DES INVESTISSEMENTS DU GABON

-----  
PROJET DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT  
ET DE LA COMPETITIVITE (PPIC)

-----  
UNITE DE COORDINATION DU PROJET (UCP)

-----  
**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET**

-----  
FINANCEMENT BIRD  
Identification : P129267  
Prêt N° : 8341-GA  
No. de référence : AMI/03-2018/ UCP

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES  
EXERCICES 2018 ET 2019**

La République Gabonaise a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour couvrir le coût du Projet de Promotion de l'Investissement et de la Compétitivité (PPIC). Mise en œuvre à travers un Comité de Pilotage (COFIL) comprenant une Unité de Coordination de Projet (UCP), et placée sous la tutelle de l'Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon (ANPI-Gabon), ce projet comprend trois (3) composantes techniques : (i) Développement institutionnel pour améliorer le climat des affaires ; (ii) Appui au développement des entreprises, et (iii) Gestion du Projet et Dialogue Public-Privé.

Cet avis a pour objectif de procéder au recrutement d'un Cabinet d'Audit Comptable et Financier des Exercices 2018 et 2019.

**I. MISSION DU CONSULTANT**

L'objectif de l'Audit Comptable et Financier est de formuler, après un examen approfondi des procédures et des états financiers et après chaque exercice comptable clos une opinion sur :

- L'Etat des ressources et des dépenses du Projet en rapport avec le financement de la Banque Mondiale (BM);
- La Situation nette issue du financement du Projet ;
- Les Ressources mises à la disposition du Projet et leur utilisation aux fins des activités pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet ;
- La Conformité entre l'exécution financière du Projet et les recommandations de l'Accord de Prêt ;
- Les Etats financiers préparés et élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Projet.

**II. PREPARATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS**

La responsabilité de la préparation des états financiers incluant les notes annexes relève de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) en conformité avec les principes du Système Comptable en vigueur.

L'Auditeur sera responsable de la formulation d'une opinion sur les états financiers fondée sur les normes d'audit internationales ISA (International Standards of Auditing) édictées par la Fédération Internationale des Experts-Comptables, IFAC (International Federation of Accountants). En application de ces normes d'audit, l'Auditeur demandera à l'Unité de Coordination du Projet (UCP), une lettre de Confirmation engageant la responsabilité des dirigeants dans l'établissement des Etats financiers et le maintien d'un système de contrôle adéquat.

**III. ETENDUE DE L'AUDIT :**

Comme indiqué ci-dessus, l'audit du Projet sera réalisé en conformité aux normes internationales d'audit (ISA) édictées par l'IFAC et inclura les tests et les procédures d'audit ainsi que les vérifications que l'Auditeur jugera nécessaires au regard des circonstances.

**IV. QUALIFICATION ET EXPERIENCE**

Le PPIC invite les firmes de consultants éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF. Cette firme devra :

- Justifier d'une expérience avérée d'au moins dix (10) ans en audit financier des projets de développement et acceptable par la Banque Mondiale ;
- Justifier d'au moins 5 missions d'audits des projets financés par la Banque Mondiale ;
- Justifier d'au moins 2 missions d'audits des projets financés par d'autres partenaires au développement.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » datées de janvier 2011, et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives, relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

A l'issue de la manifestation d'intérêt, un cabinet /une firme sera retenu (e) et consulté (e) à partir de la méthode de Sélection à Moindre Coût (SMC) et ce, conformément aux procédures définies dans les Directives "Sélection & Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID – Version de Janvier 2011", et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives.

Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence y relatifs ou des informations complémentaires **par courrier électronique à : [ucp.ppicgabon@gmail.com](mailto:ucp.ppicgabon@gmail.com) et [mbongofabrice@outlook.com](mailto:mbongofabrice@outlook.com) ou par téléphone au n° (+241) 01 76 39 11/12 ou 04 12 45 45 aux heures suivantes : de 8h00 à 16h00 (heure locale).**

Les plis porteront la mention suivante « **MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES EXERCICES 2018 ET 2019** ».

Les Manifestations d'intérêt (MI) écrites en français en Cinq (05) exemplaires (un original et quatre copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne et par courrier, ou par envoi électronique suivi d'accusé de réception, **au plus tard le 11 mai 2018 à 12 heures 00.**

**Unité de Coordination du Projet de Promotion de l'Investissement et de la Compétitivité**

**Quartier Glass / Michèle Marine, 276 - Résidence Waterloo**

**BP. : 3403 Libreville/ Gabon**

**Tel : (+241) 01 76 39 11/ 01 76 39 12**

**(+241) 04 12 45 45**

**E-mail : [ucp.ppicgabon@gmail.com](mailto:ucp.ppicgabon@gmail.com)**